

Allianz Vermögenskonzept SRI Defensiv - IT2 - EUR

Portefeuille défensif avec allocation d'actifs active

Allianz 
Global Investors

Morningstar Rating™¹

★★ Notation au 31/3/2021

Objectif d'investissement

Le fonds vise à atteindre un profil similaire à celui d'un portefeuille composé à 30 % d'actifs à risque (par exemple, actions, matières premières) et à 70 % d'actifs moins volatils (obligations en euros). Selon l'évaluation de l'environnement du marché, jusqu'à 50 % des actifs du fonds peuvent être investis dans des actifs à risque. Au moins 50 % sont investis dans des actifs moins volatils. Les émetteurs d'actions et d'obligation du portefeuille sont soumis à une analyse de durabilité ciblant des critères environnementaux, sociaux et liés à la gouvernance d'entreprise. L'objectif d'investissement consiste à générer une appréciation du capital sur le long terme, tout en s'efforçant de limiter les pertes éventuelles sur la base d'une année civile (aucune garantie).

Gérant

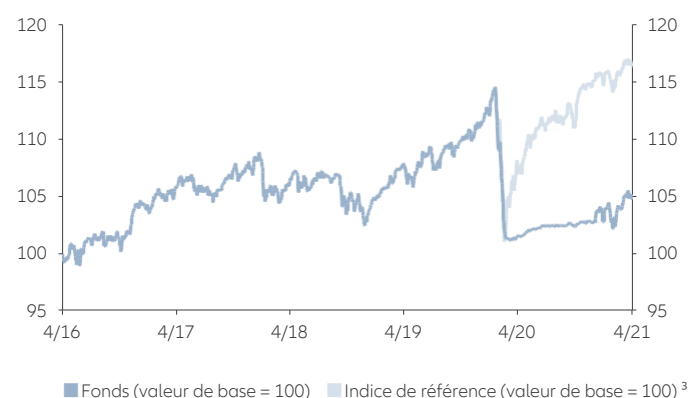


Stefan Rittner
(depuis 1/5/2019)

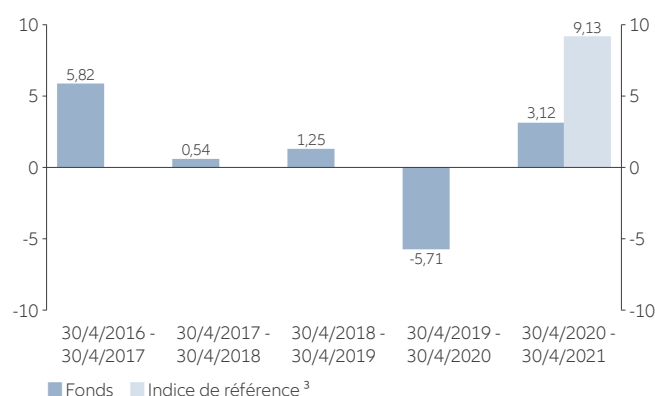
Andreas de Maria
Campos
(depuis 1/5/2019)

Performance

sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Historique de performance (%)²

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	1,90	0,32	1,91	2,33	3,12	-1,55	-0,52	4,74	0,93	32,54	2,52	3,07	3,24	-4,29	8,29	-7,52
Indice de réf. ³	1,25	0,17	1,70	5,49	9,13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Le fonds en bref

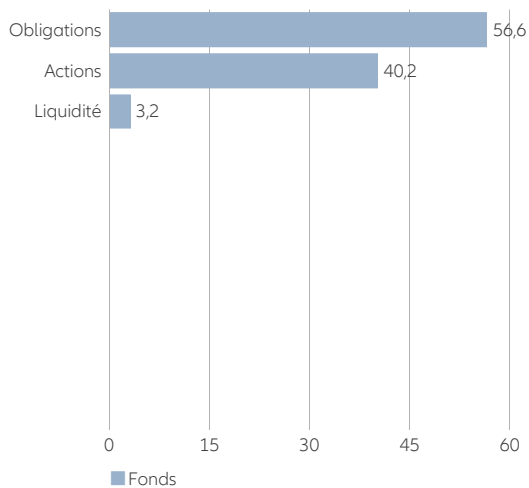
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	LU1490969737 / A2A RPO
Indice de référence ³	70% BLOOMBERG BARCLAYS MSCI EURO AGGREGATE SRI INDEX: SECTOR NEUTRAL CLASS 1 EUR UNHEDGED RETURN, 15% MSCI EUROPE EXTENDED SRI 5% ISSUER CAPPED TOTAL RETURN (NET), 15% MSCI WORLD EXTENDED SRI 5% ISSUER CAPPED TOTAL RETURN (NET) REBASED LAST BUSINESS DAY OF MONTH IN EUR
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Luxembourg branch
Date de lancement	5/10/2016
Actifs sous gestion	175,12 millions EUR
Actifs nets de la part	1,47 millions EUR
Clôture de l'exercice	30/9/
Capitalisation des revenus au 31/12/2017	5,134 EUR
Montant min. d'investissement (VP)	4 000 000 EUR
Autorisation de commercialisation	DE, FR, LU

Ratios risque / bénéfice²

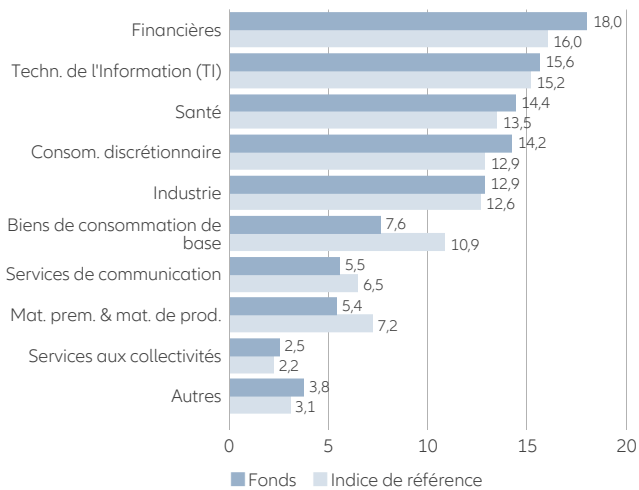
	3 ans	5 ans
Alpha (%)	-	-
Beta	-	-
Coefficient de corrélation	-	-
Ratio d'information	-	-
Ratio de Sharpe ⁴	-0,02	0,27
Ratio de Treynor	-	-
Tracking error (%)	-	-
Volatilité (%) ⁵	5,59	4,75
Composante active (%) ⁶	49,52	
Rendement sur dividendes (%) ⁷	2,13	

Structure du fonds ⁸

Exposition aux actifs offensifs en %



Composante actions par secteurs en %



Chiffres-clé du portefeuille

Maturité effective (%)	7,31
Rendement nominal moyen (%)	1,68
Rendement actuariel le plus défavorable (%) ⁹	0,17
Rating moyen	A+

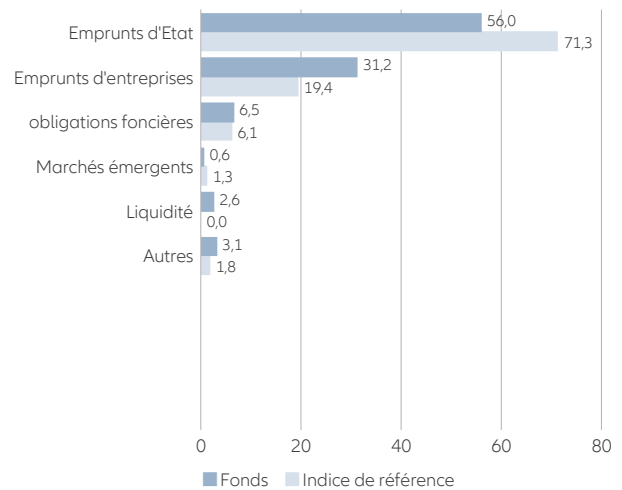
Structure des coûts

Frais d'entrée en % ¹⁰	actuellement 0,00 (max. 2,00)
Commission forfaitaire en % p.a. ¹⁰	actuellement 0,63 (max. 1,18)
TFE en % ¹¹	0,64

10 principales lignes du fonds (%)

ISHARES MSCI EM SRI USD-DIST	4,09
FRANCE (GOVT OF) FIX 2.500% 25.05.2030	1,78
ALLIANZ EUR EQY VAL-W9	1,36
EUROPEAN INVESTMENT BANK EMTN FIX 3.000% 14.10.2033	1,09
ALLIANZ-BE STY SRI EU EQ-WT9	1,08
BUONI POLIENNALI DEL TES FIX 5.000% 01.08.2034	1,06
BUONI POLIENNALI DEL TES FIX 2.100% 15.07.2026	1,05
KFW EMTN FIX 0.000% 15.12.2027	1,04
ALLIANZ ADIVERBA-P	1,03
BUONI POLIENNALI DEL TES FIX 2.500% 01.12.2024	1,01
Total	14,59

par émetteur/genre d'emprunt en % (en fonction de la valeur sur le marché)



Informations complémentaires relatives au fonds

Code Bloomberg	ALDEIT2 LX
Code Reuters	ALLIANZGI01

Opportunités

- + Potentiel de rendement attrayant de différentes catégories d'actifs
- + Paiement courant des intérêts sur les obligations et investissements sur le marché monétaire, plus-values en cas de hausse des taux d'intérêt
- + Exploitation d'une expertise particulière par l'acquisition de fonds cibles
- + Accent mis sur les entreprises et établissements qui adoptent une approche de durabilité
- + Gains de change possibles face à la devise de l'investisseur
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une gestion active
- + Exploitation d'une expertise particulière par l'acquisition de fonds cibles

Risques

- Forte volatilité des différentes catégories d'actifs, risque de pertes. La volatilité du prix des parts du fonds peut être fortement accrue.
- Les rendements des obligations et du marché monétaire peuvent varier, risque de baisse des cours
- L'approche de durabilité restreint l'univers d'émetteurs éligibles
- Limitation des pertes non garantie
- Pertes de change possibles face à la devise de l'investisseur
- La performance des fonds cibles peut être inférieure aux prévisions
- Absence de garantie de réussite en matière de gestion active
- Limitation des pertes non garantie

EXCLUSIVEMENT DESTINÉ AUX DISTRIBUTEURS DE FONDS ET AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartient à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flopp 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine. Toutes les indications sur les performances concernant Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv - IT2 - EUR avant la date de lancement du 05.10.2016, se rapportent à une autre catégorie d'actions du même fonds d'investissement Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv, une SICAV de type ouvert et de droit luxembourgeois gérée par Allianz Global Investors GmbH – Francfort, à savoir Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv - P - EUR (ISIN LU1017857340, lancée le 06.02.2014). Toutes les indications sur les performances concernant Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv - P - EUR avant la date de lancement 06.02.2014, se réfère à une autre classe d'actif du même fond, Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv, une SICAV de type ouvert et de droit luxembourgeois gérée par Allianz Global Investors GmbH – Francfort, à savoir Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv - C - EUR (ISIN LU0324635688, lancée le 04.01.2010). Cela ne signifie pas qu'Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv - IT2 - EUR connaîtra une performance similaire à l'avenir. Tous les compartiments/fonds mentionnés ci-dessus sont basés sur les mêmes objectifs d'investissements, stratégies, profils de risque et structure de frais. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable de performances futures.
- 3) Historique de l'indice de référence jusqu'à 18/02/2020 pas d'indice de référence (EUR), jusqu'à 04/10/2016 pas d'indice de référence (EUR)
- 4) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 5) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 6) Mesure de la proportion des actifs du fonds n'étant pas investis conformément à l'indice de référence.
- 7) Le rendement sur dividendes correspond au dividende escompté divisé par le cours actuel des actions, exprimé en pourcentage. (eDiv/cours des actions) où : eDiv = le produit du dernier paiement de dividende et le nombre de paiements de dividendes attendus par an (par ex. le dividende attendu pour une action avec paiement trimestriel de dividende correspond au dividende du dernier trimestre multiplié par quatre). Le rendement sur dividendes dépend aussi bien du montant des dividendes que du cours actuel des actions, ces deux variables de référence pouvant être soumises en permanence à des changements. Le rendement sur dividendes est seulement une photographie instantanée basée sur le montant actuel des dividendes et le cours actuel des actions ; **il n'est donc pas un indicateur de développement futur d'un fonds d'actions.**
- 8) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauront constituer des indications quant à l'allocation future.
- 9) Représente le rendement potentiel le plus faible qu'un investisseur pourrait obtenir en théorie sur l'obligation jusqu'à l'échéance si elle est achetée au cours actuel (hors défaut de l'émetteur). Le rendement actuariel le plus défavorable (yield to worst) est déterminé à partir des hypothèses les plus pessimistes, en calculant les rendements qui seraient obtenus si les clauses de ces hypothèses, telles que le remboursement, le rachat anticipé ou l'amortissement échelonné, sont utilisées par l'émetteur (hors défaut). Il est considéré que les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance et les intérêts perçus sont réinvestis aux mêmes conditions. Le calcul a lieu avant prise en compte des opérations de couverture de change. Le rendement actuariel le plus défavorable est une caractéristique du portefeuille. Il ne correspond pas au revenu réel du fonds. Les frais facturés au fonds ne sont pas pris en compte. Le rendement actuariel le plus défavorable ne peut donc pas être considéré comme un indicateur fiable des performances futures d'un fonds obligataire. Les prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- 10) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
- 11) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. L'investissement dans des instruments dit « fixed income » peuvent exposer l'investisseur à divers risques liés à la solvabilité, aux taux d'intérêt, à la liquidité ainsi qu'à une flexibilité restreinte. L'environnement économique changeant, les conditions de marchés peuvent affecter ces risques et impacter la valeur de votre investissement. En période de hausse des taux d'intérêt nominaux, la valeur des instruments dits de « fixed income » (incluant les positions courtes) devraient diminuer. A l'inverse, durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, la valeur de ces instruments devraient augmenter. Le risque de liquidité peut retarder les rachats et retraits. Allianz Vermögenskonzep SRI Defensiv est un compartiment de la SICAV RP Rendite Plus, une société d'investissement à capital variable régie par les lois de Luxembourg. La valeur des actions libellés dans la devise de base peut être soumise à une volatilité accrue. Cette dernière peut varier selon les différentes catégories d'actions présentes dans le compartiment et pourrait être plus élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou

résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis. Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au Luxembourg ou la société de gestion par email au www.allianzgi-regulatory.eu ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite ; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.